



FICHE DE POSTE SMAVLOT47 2021

Intitulé du poste :

CHARGE DE MISSION RIVIERE (ANIMATEUR ET TECHNICIEN)

Missions principales :

Technicien rivière,
Animateur zones humides

Contexte de la mission

Le syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du Lot 47 (smavlot47) est en charge de l'entretien des rivières (assistance technique et maîtrise d'ouvrage de travaux) sur son territoire syndical et anime un contrat de rivière sur le bassin versant du Lot aval (bassin du Lot 47 et têtes de bassins des affluents 24 et 82, 1 700 km²)

Degré d'autonomie :

Travail sous la direction technique du responsable de pôle,
Et sous la responsabilité de la direction et de la présidence
Dans le respect du règlement intérieur

Activités et tâches principales

MISSION 1: TECHNICIEN DE RIVIERE 50%

a.Missions techniques

Réalisation ou suivi d'études

Elaboration en interne d'études et de programmes de travaux (études locales ou globales, programmations annuelles)

Suivi des prestataires extérieurs pour les études sous traitées

Suivi des études complémentaires ou des bureaux d'études spécialisés (topographie, maîtrise d'œuvre spécifique à une opération particulière)

Organisation et suivi technique des travaux en rivière

Elaboration des cahiers des clauses techniques particulières des travaux

Maîtrise d'œuvre et suivi de travaux en rivière

Relation avec les entreprises de travaux en rivières

Assistance technique à l'entretien des rivières auprès des collectivités adhérentes

Conseil individualisé

Conseil technique aux riverains, particuliers et collectivités sur les questions liées aux cours d'eau

Appui réglementaire

b.Suivi administratif et financier

Suivi financier de chaque commission géographique (dépenses, recettes, bilans, orientations budgétaires, subventions), travail concerté avec les élus « rivière »

Elaboration des délibérations en binôme avec le chef de pôle

Réalisation des documents de consultation des entreprises

Lancement et suivi des marchés publics liés aux opérations sur cours d'eau (études et travaux)

Dossiers réglementaires relatifs aux opérations sur les cours d'eau

Ecriture ou co – écriture des dossiers réglementaires avec le responsable de pôle (demandes de Déclaration d'Intérêt Général, dossiers loi sur l'eau), suivi des procédures (enquêtes publiques, instruction réglementaire)

c. Animation, communication**Animation, concertation**

Organisation et animation des commissions géographiques et animation de réunions sur les territoires en assistance technique

Réunions techniques, travail partenarial (organismes financeurs, partenaires techniques et organismes d'état)

Concertation avec les riverains, réunions publiques

Travail de terrain

Etudes de terrain et relevés

Bucheronnage ponctuel pour accès au cours d'eau

MISSION 2 : ANIMATION AGRICOLE ET ZONES HUMIDES (50%)

Suivi et mise en œuvre des actions de plantations de haies et d'aménagement des versants, réponse et suivi des appels à projets, animation auprès des agriculteurs et animation en réseau avec les acteurs du territoire

Organisation de journées techniques, création et diffusion de supports de communication, suivi des prestataires

Smavlot47 fiche de poste nouveau technicien

Suivi et appui à la mise en place de la stratégie territoriale de préservation des zones humides et d'amélioration de la gestion du lit majeur des cours d'eau.

Veille foncière

Veille et réponse aux appels à projets, appui aux porteurs de projets privés

Animation de groupes de travail, animation de réunions de concertation et de visites de terrain

Conception d'outils de communication et organisation d'événementiels nature

COMPETENCES REQUISES POUR OCCUPER L'EMPLOI

Les savoirs

Qualifications souhaitées :

Niveau bac+2/3 ou expérience équivalente dans le domaine de l'eau et de la gestion des milieux aquatiques

Permis B

Qualifications autres appréciées :

Permis bateau

SST

Formation de base en tronçonnage

Les savoirs faire

Savoir rédiger et utiliser les logiciels mis à disposition par la collectivité

Savoir utiliser le matériel de suivi qualité et quantité d'eau

Savoir rendre compte

Savoir stimuler les partenaires

Être capable de communiquer et d'informer les élus et autres bénéficiaires ou partenaires

Communiquer avec les institutionnels

Capacités d'organisation ;

Savoir animer des réunions et être force de proposition

Être capable de communiquer et d'informer les élus et les riverains

Gérer des situations conflictuelles ou des conflits de propriétaires

Les savoirs être

Travailler en autonomie et avoir le sens des responsabilités

Esprit d'initiative et d'adaptation, de ténacité;

Avoir l'esprit d'équipe

Faire preuve de diplomatie

Agir en bonne collaboration avec l'ensemble des salariés de la structure et les élus

Disponibilité, rigueur

Agir avec discernement, discrétion et bienveillance pour l'intérêt général

Agir pour le bien du territoire et pour la bonne marche de la structure